



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de janvier 2005



Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.

Nouveaux médicaments :

Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

Ebixa [*E-bi-ksa*] (10 mg de mémantine) est un produit de Lundbeck Canada Inc. offert sous forme de comprimés oraux pour le traitement de la maladie d'Alzheimer. Ebixa a un mode d'action différent des autres médicaments actuellement sur le marché tels Aricept, Exelon et Reminyl. Ces médicaments sont indiqués pour traiter les stades légers ou modérés de la maladie d'Alzheimer alors qu'Ebixa est indiqué pour traiter les stades modérés ou graves de la maladie. Ebixa a été homologué par Santé Canada en monothérapie seulement, à raison d'un comprimé de 10 mg deux fois par jour. Les possibilités d'associer Ebixa à d'autres médicaments contre la maladie d'Alzheimer demeurent toujours à l'étude. L'incidence de la maladie d'Alzheimer augmente avec l'âge (1/10 000 chez les moins de 65 ans et 1/20 chez les 65 ans et plus). Au nombre des personnes traitées à domicile, 50 % d'entre elles sont aux stades modérés à grave de la maladie d'Alzheimer, alors que 89 % des personnes traitées en milieu hospitalier ou dans d'autres établissements de soins ont atteint ces stades. Ebixa coûte 4,59 \$ par jour, ce qui est comparable aux autres médicaments contre la maladie d'Alzheimer. Ce sont surtout les régimes du secteur public qui subiront les retombées de ce médicament; son impact sera minimal pour les régimes d'assurance médicaments des employeurs.

Telzir [*Tel-zir*] (700 mg ou 50 mg/ml de fosamprenavir) est offert par GlaxoSmithKline Inc. sous forme de comprimés oraux et de suspension orale. Ce médicament pour le traitement des adultes infectés par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) fait partie de la classe des inhibiteurs de la protéase, qui comprend déjà un certain nombre de produits. Il doit être administré deux fois par jour en association avec un autre médicament (le ritonavir) à de faibles doses pour être efficace. Ses effets indésirables les plus fréquents sont les éruptions cutanées, les maux de tête et les nausées. On s'attend à ce que Telzir ait un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs.

Yasmin [*Yaz-min*] (3 mg de drospirénone et 0,03 mg d'éthinylœstradiol) est un contraceptif oral fabriqué par Berlex Canada Inc. sous forme de comprimés. Ce produit d'association contient un nouveau progestatif (la drospirénone) qui est très semblable à la progestérone naturelle et qui contrecarre le ballonnement et la prise de poids causés par la deuxième composante, l'œstrogène. Cette combinaison entraîne moins d'effets secondaires que les autres contraceptifs oraux. L'efficacité et le prix de Yasmin sont comparables à ceux d'autres contraceptifs oraux comme Marvelon, Alesse et Loestrin; il coûte environ 11,60 \$ par cycle (par mois). On prévoit que son impact sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs sera minimal.

Ovidrel [*O-vi-drel*] (250 µg de choriogonadotropine) est un produit de Serono Canada Inc. qui s'injecte par voie sous-cutanée. Il s'agit de la première hormone de sa classe issue du génie génétique (médicaments contre l'infertilité). Il existe plusieurs autres agents pour traiter l'infertilité comme Pergonal, Pregnyl et Profasi; cependant, Ovidrel est d'une plus grande pureté en raison de son procédé de fabrication. Le prix d'Ovidrel n'était pas connu à la date de publication du présent communiqué. Ce produit aura un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs qui ont appliqué un plafond ou des restrictions à la couverture des médicaments contre l'infertilité.

Volume 7
n° 2

18 fév.
2005



ESI CANADA®

www.esi-canada.com



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de janvier 2005

page 2



Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

régimes d'assurance médicaments des employeurs qui ont appliqué un plafond ou des restrictions à la couverture des médicaments contre l'infertilité.

Cipralax [*Ci-pra-leks*] (5 mg, 10 mg, 15 mg ou 20 mg d'escitalopram) est offert par Lundbeck Canada Inc. en comprimés oraux. Cipralax est un nouveau membre de la classe des ISRS pour le traitement de la dépression. Il est semblable aux autres ISRS (ex. : Celexa/citalopram) mais traite de façon plus ciblée certaines parties du cerveau. Les bienfaits cliniques de cette sélectivité ne sont pas connus. La posologie recommandée est d'un comprimé par jour. Les autres médicaments de cette classe ont tous des équivalents génériques sur le marché. L'impact de Cipralax sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs devrait être minimal.

Strattera [*Stra-te-ra*] (10 mg, 18 mg, 25 mg, 40 mg ou 60 mg d'atomoxétine) est un produit d'Eli Lilly Canada Inc. sous forme de capsules orales. Il s'agit d'un nouveau médicament non stimulant approuvé pour le traitement du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) chez les patients de plus de 6 ans (enfants et adultes). Il est administré en une ou deux prises par jour. Les stimulants (comme Ritalin et Concerta), considérés comme étant les médicaments de première intention, sont des substances contrôlées en raison du risque d'abus. Strattera est le premier médicament non stimulant à être approuvé au Canada. À 3,98 \$ par capsule, Strattera coûte plus cher que les traitements actuels dont les prix varient entre 0,35 \$ pour l'équivalent générique de Ritalin et 3,38 \$ pour Concerta. Dans l'ensemble, on s'attend à ce que l'impact de Strattera sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs soit minimal.

Nouvelles formes pharmaceutiques :

Prevacid [*Pre-va-cid*] (suspension orale de 15 mg ou 30 mg de lansoprazole par dose, et solution pour injection intraveineuse de 30 mg de lansoprazole par flacon) est un produit de Tap Pharmaceuticals, Inc. Tout comme Losec, Prevacid est un inhibiteur de la pompe à protons (IPP) bien connu qui est employé pour traiter les troubles gastro-intestinaux tels les ulcères et le reflux. Auparavant, il se présentait seulement sous forme de capsules. La préparation liquide orale est la première de sa classe et peut être utilisée chez les patients qui ont de la difficulté à avaler des capsules. Quant à la nouvelle préparation Prevacid IV (pour injection intraveineuse), elle est destinée aux patients qui ne peuvent prendre aucun médicament par voie orale. La suspension orale peut être administrée aux patients âgés d'au moins un an. On prévoit que la suspension orale de Prevacid aura un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs. Prevacid IV est une option de traitement de courte durée en cas de reflux sévère. Les comprimés oraux sont réinstaurés dès que le patient peut prendre un médicament par voie orale. Prevacid IV a été ajouté au Programme de médicaments administrés en milieu hospitalier (PMH) de ESI Canada; il n'aura donc aucun impact sur les régimes des employeurs ayant activés le PMH.

Nouvelles indications :

** Pour les médicaments ci-dessous, nous estimons que les nouvelles indications auront un impact minimal sur les régimes privés d'assurance médicaments, à moins d'avis contraire.*

Ketek [*Ke-tek*] (400 mg de télichromycine) est un produit d'Aventis Pharma Inc. sous forme de comprimés oraux. Cet antibiotique, qui était auparavant indiqué pour le traitement des infections bactériennes suivantes : pneumonie, bronchite et infections de la gorge, peut maintenant être utilisé contre la sinusite bactérienne

Volume 7
n° 2

18 fév.
2005



ESI CANADA



Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de janvier 2005

page 3



aiguë (infection des cavités sinusales). La posologie recommandée est de deux comprimés une fois par jour pendant 5 à 10 jours. De nombreux autres antibiotiques sont offerts pour le traitement de la sinusite aiguë.

Zyprexa IM [*Zy-pre-ksa*] (10 mg d'olanzapine/fiole) est un médicament d'Eli Lilly Canada Inc. qui s'injecte par voie intramusculaire. Autrefois employé uniquement pour la maîtrise rapide de l'agitation en présence de schizophrénie et de troubles psychotiques apparentés, Zyprexa IM peut maintenant être utilisé contre le trouble bipolaire. Zyprexa IM est le premier antipsychotique à être homologué pour cette indication.

Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires

* Signification des impacts

Impact minimal

- Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).
- Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Impact modéré

- Le coût estimatif du nouveau médicament est supérieur au coût moyen des autres médicaments employés pour traiter la même affection.
- On s'attend à ce que l'utilisation de ce nouveau médicament soit supérieure à la moyenne en raison de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Aucun impact

- Nouveau médicament qui fait partie de la catégorie des médicaments administrés en milieu hospitalier, ce qui n'a aucun impact sur le secteur privé.

Auteure : Martine Carbonneau, B.Pharm., M.Sc.

Rédacteur en chef : Steve Semelman, B.Sc.Pharm., Pharm.D.

Volume 7
n° 2

18 fév.
2005



ESI CANADA®

www.esi-canada.com